

Objet : Décision portant délégation de signature de M. Christophe Guy, directeur de l'UTC, à M. David Flacher, responsable du master Erasmus Mundus à compter du 1^{er} décembre 2021.

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 14 janvier 2021 portant nomination de M. Christophe Guy aux fonctions de directeur de l'UTC à compter du 1^{er} février 2021,

Vu la note d'organisation de l'université de technologie de Compiègne.

DÉCIDE

Article 1 : délégation de signature en matière administrative et financière :

Délégation est donnée à M. David Flacher à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences relevant du master Erasmus Mundus :

- Les lettres d'admission (Admission letter),
- Les certificats d'attribution de bourse (Scholarship certificate),
- Les contrats étudiant (Student's agreement),
- Les états liquidatifs des bourses et des transferts aux partenaires,
- Les certificats administratifs.

Article 5 : absence ou empêchement

Christophe Guy, directeur de l'UTC, Etienne Arnoult, directeur formation et pédagogie et Sandrine Morandat, Responsable pédagogique des masters peuvent intervenir à tout moment pour signer tous les actes, documents et décisions concernés par la présente délégation de signature.

Article 6 : prise d'effet de la présente décision

Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 1^{er} décembre 2021 et prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire.

Article 7 : affichage de la présente décision

Ces dispositions sont portées à la connaissance des personnels et des usagers par une publication sur le site internet de l'établissement, dans un espace dédié et affichées de manière permanente aux masters.

Article 8 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Service des
affaires générales et juridiques

☎ 03-44-23-73-76

✉ sagj@utc.fr

Le directeur de l'UTC,

Christophe Guy



Original : service des affaires générales et juridiques
Copies : service/département/direction concerné(e)s
direction des affaires financières
agent comptable
intéressés
rectorat

Diffusion : rubrique « actes réglementaires »

Université de technologie
de Compiègne

Rue du docteur Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23
www.utc.fr